

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 29 JUIN 2018**

**DELIBERATION N° : 20180629\_37**

**OBJET :**

Budget 2018  
Attribution d'une subvention  
complémentaire à l'OFFICE MUNICIPAL  
DES SPORTS DE SAINT JOSEPH  
(OMS)  
Approbation de l'avenant N°2

NOTA : Le Maire certifie que le compte  
rendu de cette délibération a été affiché à  
la porte de la Mairie, le :

10 JUL. 2018

Nombre des conseillers en exercice :  
**39**

**Présents : 20**

Procuration : 4

Votants : 24

Abstention : 0

**Exprimés : 24** L'él(u)e délégué(e)

Le Maire



**Christian LANDRY**

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf juin à dix-sept heures dix  
neuf minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est  
réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Patrick LEBRETON - Maire

**Présents**

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; BAUSSILLON  
Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; YEBO  
Henri Claude ; LEBRETON Blanche ; LEBON Jean Daniel ;  
MOREL Harry Claude ; LEBON Guy ; KERBIDI Gérald ;  
JAVELLE Blanche Reine ; HOAREAU Claudette ; NAZE Jean  
Denis ; HUET Marie Josée ; COURTOIS Lucette ; ETHEVE  
Corine ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; PAYET Yannis ;  
GEORGET Marilynne

**Représentés**

VIENNE Raymonde représentée par BAUSSILLON Inelda  
LEBON Marie-Jo représentée par NAZE Jean Denis  
HUET Henri Claude représenté par MOREL Harry Claude  
BOYER Julie représentée par HOAREAU Claudette

**Absents**

VIENNE Axel ; BATIFOULIER Jocelyne ; GERARD Gilberte  
; LEJOYEUX Marie Andrée ; HOAREAU Jeannick ;  
GRONDIN Jean Marie ; HOAREAU Sylvain ; GUEZELLO  
Alin ; FONTAINE Olivier ; FRANCOMME Brigitte ; ASSATI  
Marie Pierre ; RIVIERE François ; PAYET Priscilla ;  
GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code  
général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire  
pris au sein du conseil.

Madame Rose Andrée MUSSARD, 4<sup>ème</sup> adjointe, a été  
désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces  
fonctions qu'elle a acceptées.

DÉLIBÉRATION N° :

**20180629\_37**

OBJET :

**Budget 2018**  
**Attribution d'une**  
**subvention**  
**complémentaire à**  
**L'OFFICE MUNICIPAL DES**  
**SPORTS DE SAINT**  
**JOSEPH (OMS)**  
**Approbation de l'avenant**  
**N°2**

### NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

#### Le Maire expose :

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT-JOSEPH (OMS) a bénéficié, par délibérations n°20171212\_55 (conseil municipal du 12 décembre 2017) et n°20180410\_70 (conseil municipal du 10 avril 2018), d'une subvention de 177 000,00 €, ainsi que diverses aides en nature dont des prestations de services acquises par la Commune pour un montant total de 54 000,00 €, au titre de l'année 2018.

Dans le respect de son objet statutaire, l'association souhaite mener un projet intitulé « *Indiana Jeun's* », inscrit à la programmation 2018 de la politique de la ville avec une participation financière communale d'un montant de 5 000,00 €.

Ce projet permettra de toucher prioritairement un public âgé de 12 à 16 ans issu notamment des quartiers prioritaires, avec la mise en place d'activités sportives innovantes et de pleine nature, à vocation éducative, le tout dans un esprit de solidarité, de citoyenneté et de préservation de la santé. Ces activités seront programmées pendant les vacances scolaires.

Cette programmation 2018 de la politique de la ville a été validée lors du comité de pilotage du 3 mai 2018.

Afin de permettre le bon déroulement de ce projet, il convient de délibérer sur l'attribution d'une subvention 2018 complémentaire à allouer à ladite association.

Par conséquent, il est demandé au conseil municipal :

- d'attribuer à l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT-JOSEPH (OMS) une subvention complémentaire d'un montant de 5 000,00 € au titre de la politique de la ville pour le projet intitulé « *Indiana Jeun's* » ;
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention financière ainsi que tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

---

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,



Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du conseil municipal n°20171212\_55 du 12 décembre 2017 et n°20180410\_70 du 10 avril 2018,

Vu la note explicative de synthèse n°37,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

**Présents : 20**

**Représentés : 4**

**Pour : 24**

**Abstentions : 0**

**Contre : 0**

**Article 1<sup>er</sup>.**- **ATTRIBUE** à l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SAINT-JOSEPH (OMS) une subvention complémentaire d'un montant de 5 000,00 € au titre de la politique de la ville pour le projet intitulé « *Indiana Jeun's* ».

**Article 2.-** **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention financière ainsi que tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

**Article 3.-** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018

Affiché le 10/07/2018

ID : 974-219740123-20180629-DCM20180629\_37-DE

Acte rendu exécutoire par télétransmission en  
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

10 JUIL. 2018

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire

L'Élu(e) délégué(e)



**Christian LANDRY**